

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 8 novembre 2023

Dernières générations ? Plein succès pour les procès fictifs de Rumine

Les 3 et 4 novembre derniers, le public était au rendez-vous pour suivre les procès de la Voiture, de l'Hôpital, de la Frontière et de la Croissance. L'Aula du Palais de Rumine, convertie pour l'occasion en Tribunal criminel, a accueilli plus de 2000 personnes !

Le public, qui faisait fonction de jury, a suivi avec ardeur les actes d'accusation et de défense, les témoignages, les réquisitoires et les plaidoiries avant de juger les prévenus

Verdicts rendus

La Voiture

Le jury a tranché. Il a voté OUI à 75% à la question : « La Voiture met-elle indûment la sécurité routière en péril ? » et OUI à la question : « La Voiture est-elle responsable d'atteintes environnementales et à la santé ? ».

Le Tribunal criminel reconnaît donc la Voiture coupable de meurtre, de crime contre l'humanité et de délits à la loi sur la protection contre l'environnement.

Il condamne la Voiture à une peine de 20 ans de réclusion.

L'Hôpital

Parmi les six questions qui lui ont été posées lors de ce procès, le jury a voté OUI à 63% sur l'objet suivant : « L'Hôpital privilégie-t-il la technologie au détriment des relations humaines ? »

En revanche, il a été déterminé à 95% que l'Hôpital n'agissait pas avec intention. Par conséquent, la peine privative de liberté requise par le Ministère public n'a pas été retenue par le jury (à 82%). L'Hôpital est donc acquitté.

La Frontière

À la question : « La Frontière abaisse-t-elle et/ou discrimine-t-elle certaines populations d'une manière qui porte atteinte à la dignité humaine ? », le jury a répondu OUI à 85%. Cependant, étant donné que le jury a conclu à plus de 60% que la Frontière n'agissait pas intentionnellement, l'accusée est libérée des infractions qui lui sont reprochées.

Le Ministère public fera appel de cette décision.

La Croissance

Durant le dernier procès, la Croissance s'est vue condamnée par le Tribunal de Rumine à la prison à vie assortie d'une mesure thérapeutique de sobriété. Les gains illicites réalisés par la Croissance seront séquestrés et attribués aux générations futures et les frais de la cause seront mis à charge de la Croissance.

Les quatre procès sont visibles sur le site www.disputons-nous.ch

Des ateliers pour comprendre avant de juger

Avant chaque procès, des ateliers pratiques, animés par des spécialistes ont été organisés pour permettre au public de se familiariser avec les thèmes abordés et de juger, dans la mesure du possible, en connaissance de cause.

Requiem repris en chœur par le public

En point d'orgue, à l'issue du dernier procès, le chœur femmes de l'EJMA dirigé par François Monteverde a chanté le « *Requiem pour les dernières Générations ?* », sur un texte du performeur et auteur Antoine Jaccoud. Les quelques 400 spectatrices et spectateurs ont chanté avec les choristes, ponctuant ainsi un événement aussi festif que passionnant.

Vers une édition 2024 ?

Au vu de l'immense succès de cette édition, l'Association Disputons-Nous (ADN) et les responsables du Palais de Rumine réfléchissent déjà à de nouvelles Disputes. Les thématiques évoquées pour les prochaines éditions sont la Neutralité, les Médias, la Démocratie ou encore la Technologie et l'Art moderne, par exemple.

Se disputer pour construire une raison commune

Les Disputes, comme instrument de délibération démocratique, veulent questionner joyeusement nos certitudes, dire les non-dits et donner forme à de nouveaux récits du futur. L'expérience du Palais de Rumine a montré qu'en se parlant, en s'écoutant, en se disputant, on peut espérer construire peu à peu une raison commune. C'est avec cette ambition que l'association ADN envisage de nouveaux développements en Suisse romande.

Cette édition a été rendue possible grâce à un partenariat entre les Musées et la Bibliothèque du Palais de Rumine, l'association Disputons-nous et l'Université de Lausanne. L'événement a été organisé dans le cadre des Ateliers du Futur, mis en œuvre par l'Académie suisse des Sciences et la fondation Science et Cité.

www.disputons-nous.ch